



## AUDIENCE DES LANGUES RÉGIONALES AU MINISTÈRE

### LA FLAREP DÉNONCE LES DYSFONCTIONNEMENTS ET DEMANDE UN PLAN DE SÉCURISATION ET DE DÉVELOPPEMENT

#### La FLAREP, Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public, communique :

La FLAREP –dont l'APLEC est membre fondatrice– a été reçue en audience jeudi 21 décembre à Paris par le conseiller chargé des langues régionales au Ministère de l'Éducation Nationale pour faire un point de la situation au terme de six mois de gouvernement « en marche ». La Fédération a dénoncé les différences de traitement entre langues ainsi que les nombreux dysfonctionnements et irrégularités qui affectent le bon fonctionnement de l'enseignement des langues régionales et du bilinguisme au sein de l'enseignement public (non respect des circulaires par rectorats, DASEN et chefs d'établissements, professeurs recrutés non affectés ou n'enseignant pas leur discipline, collèges et lycées sans langue régionale, réduction des heures de langue régionale en section bilingue, absence de plan de développement...). La réunion s'est tenue en présence de l'attaché parlementaire du député breton Paul Molac, Gael Simon, et de Pierre Laporte, chef de mission langues régionales de la DGESCO.

Afin de concrétiser les déclarations favorables aux langues du candidat Emmanuel Macron, la FLAREP propose quelques mesures précises : réunion annuelle d'un conseil ministériel des langues régionales et publication d'un rapport annuel sur l'enseignement des langues régionales, établissement d'un plan de développement pour l'enseignement des langues régionales pour la durée du mandat présidentiel, élaboration d'une loi sur l'enseignement bilingue qui garantisse l'égalité d'accès de tous les élèves à une offre publique de bilinguisme à l'école. Les représentants des langues régionales se sont montrés disposés à travailler en concertation avec le Ministère pour résoudre les problèmes, prévenir les dysfonctionnements et doter l'école du 21<sup>ème</sup> siècle des outils indispensables à une éducation publique plurilingue.

La FLAREP a souligné les progrès obtenus en 50 ans par l'enseignement des langues régionales et le bilinguisme, tout en regrettant leur lenteur. La Fédération espère du Ministère le passage à une nouvelle étape : après le volontarisme initial, l'Éducation nationale doit passer à une phase de développement, de normalisation du bilinguisme et de garantie de l'égalité de traitement entre langues (alsacien/francique, basque, breton, catalan, corse, créoles, flamand occidental, franco-provençal/savoyard, occitan). Les associations ont demandé au Ministère de travailler en concertation pour améliorer les bonnes pratiques, le

rayonnement des langues régionales au sein de l'Éducation nationale. Elles comptent pour cela sur le soutien de nombreux députés. Contact : [www.flarep.com](http://www.flarep.com).

Les représentants de la FLAREP reçus au Ministère (de gauche à droite) : Claude Froehlicher (Eltern Alasce), Marc Bron (Ass. Enseignants de Savoyard), Gael Simon (attaché parlementaire de Paul Molac), Marie-Jeanne Verny (FELCO), Alà Baylac Ferrer (APLEC), Thierry Delobel (Ikas-bi), Bernard Chaslot (Div Yezh Breizh), Jean-Paul Couché (ANVT).

